

Moreau de Saint-Méry

Volume 4, Number 3, August 1968

Chateaubriand et ses précurseurs français d'Amérique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/036341ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/036341ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (print)

1492-1405 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(1968). Moreau de Saint-Méry. *Études françaises*, 4(3), 339–342.
<https://doi.org/10.7202/036341ar>

MOREAU DE SAINT-MÉRY

Au déclin de l'Empire français d'Amérique, nul peut-être n'en a mieux senti l'unité que Moreau de Saint-Méry (1750-1819). Né à la Martinique, il ne s'est pas rendu en Europe avant sa dix-neuvième année; après trois ans d'études, il s'est établi cette fois à Saint-Domingue comme avocat, et s'est mis à colliger les *Lois et constitutions des colonies françaises de l'Amérique* dans toute leur durée à partir de 1550 et dans toute leur extension géographique, du cercle polaire aux tropiques; de retour à Paris pour compléter sa documentation, il joua un rôle politique au début de la Révolution, fut un de ceux à qui l'on remit les clefs de la Bastille, et représenta Saint-Domingue à l'Assemblée constituante; émigré durant la Terreur, il devint imprimeur et libraire à Philadelphie de 1794 à 1798, y publia un journal, *Courrier de la France et des Colonies*, sous la direction d'un réfugié de Saint-Domingue nommé Gatereau, y fit paraître une *Description topographique et politique de la partie espagnole de Saint-Domingue* (1796) et une *Description de la partie française de Saint-Domingue* (1797), mine abondante et souvent pillée jusqu'à nos jours, qui reste l'ouvrage le plus important et le plus complet sur l'histoire coloniale de l'île. Marié à une Louisianaise, fille et nièce de deux de ces conspirateurs contre l'annexion à l'Espagne que l'on appelle couramment « les martyrs de la Louisiane », il garde l'espoir d'une reconquête, au nom du droit des peuples à l'autodétermination. Il est très vraisemblable, nous l'avons dit, qu'il ait rencontré Chateaubriand avant ou après son voyage, et lui ait communiqué certaines de ses idées.

Pour une récupération de la Louisiane

Moreau de Saint-Méry proteste contre un projet d'annexer la partie espagnole de Saint-Domingue et suggère, à la place, de demander à l'Espagne la rétrocession de la Louisiane.

Il ne faut plus croire que les princes aient le droit de céder ce qu'ils appellent leurs sujets, et qu'ils se sont accoutumés à regarder comme une propriété individuelle. Ils sont passés ces jours d'une stupide erreur, où de pareilles

questions semblaient même ne devoir pas exciter la surprise. Le lâche et honteux exemple de la cession de la Louisiane est un monument qui accusera à jamais le ministre assez coupable pour avoir donné des Français sans leur participation ; que dis-je ? contre leur gré, et malgré leur affection pour leur patrie ! on a appelé révolte l'élan de leur patriotisme ; quelques-uns d'entre eux ont péri traités en scélérats, mais leur sang criera sans cesse contre quiconque oserait croire qu'on trafique des Français comme des troupeaux.

Si la France désire quelque possession de plus, si elle en veut une utile et comme colonie et comme moyen d'accroissement pour ses colonies, c'est cette Louisiane qu'elle doit revendiquer ; cette Louisiane où vingt-cinq ans d'une domination étrangère n'ont encore persuadé personne qu'on n'y était plus français ; cette Louisiane où des forêts, des troupeaux qu'on peut multiplier à l'infini, offrent des ressources dont manquent nos colonies à sucre, réduites à les attendre de la bienveillance d'étrangers qui ne leur présenteront qu'une balance désavantageuse de ce commerce où ils l'appauvrissent d'argent.

Et pourquoi la France serait-elle moins prévoyante ou moins éclairée que l'Angleterre ? Qu'elle observe la marche de cette dernière puissance. Envisageant dans l'avenir la possibilité de perdre ses colonies à sucre par des événements quelconques qui lui en enlèveraient la propriété ou les produits, sa sagesse commerciale lui a inspiré l'idée d'un dédommagement futur dans une ressource qu'elle a déjà réalisée.

La vaste étendue des Etats-Unis de l'Amérique, à l'égard de laquelle on lui a ravi le titre pompeux de souveraineté, lui a paru propre, et à la consoler de ce qu'un faux amour-propre lui a fait perdre, et de ce que la privation de ses colonies à sucre pouvait y ajouter de malheureux. En conséquence, elle a fait son affaire principale d'enrichir par ses agents, par ses prêts, par ses avances, le commerce de toute la partie orientale de ce nouvel empire, et se dirigeant avec un art auquel on ne peut refuser des éloges, elle s'est emparée de presque tout le produit de cette immense portion, sans qu'elle soit tenue

comme autrefois de subvenir aux frais d'un gouvernement dispendieux.

Le Canada, l'Ile Royale et l'Acadie, enlevés à la France dans une guerre désastreuse, lui servent, d'un autre côté, de point de force pour observer et pour contenir, au besoin, des voisins qui ne peuvent être mis au rang des puissances comptées dans la balance politique, que quand ils auront une marine guerrière. De manière que les Etats-Unis ont à craindre d'être inquiétés sur leurs derrières, tandis que l'idée des forces navales anéantissant leurs ports, sans même avoir besoin de les envahir, les contraindra à vouloir longtemps la paix, par l'impuissance de soutenir une guerre capable de les rendre indépendants sur l'Océan comme ils le sont devenus sur leur territoire.

Ainsi toutes les combinaisons ont été réunies par l'Angleterre pour tourner à son profit et les fautes qu'elle avait commises et ce qu'elle redoute de l'effet du temps auquel il appartient d'amener les événements qui doivent changer le système politique du monde entier.

Ce qu'a fait la Grande-Bretagne est un exemple ou même une leçon que la France doit déjà se reprocher de n'avoir pas mise à profit. Il suffirait qu'elle jetât un coup d'œil attentif sur la Louisiane pour voir ce que la raison et la sagesse lui prescrivent. Toute la partie occidentale des Etats-Unis cherche et veut un utile débouché pour ses productions; elle appelle une puissance industrielle, capable de lui indiquer et de lui procurer les moyens de les augmenter, de les multiplier et de créer de nouvelles ressources. Le Mississipi offre ses eaux propices à cette combinaison réciproquement avantageuse, et la Louisiane se présente comme le point protecteur qui doit balancer, du moins, l'influence du Canada. C'est cette province précieuse qui doit empêcher que la France ne soit réduite à voir sa rivale profiter seule d'avantages qu'elle aurait partagés si un ministre, célèbre par toutes les prodigalités, n'avait pas voulu que la cession de la Louisiane formât l'un des traits de son caractère.

L'Espagne, si elle entend ses vrais intérêts, doit regarder comme un avantage réel, pour elle-même, de laisser

retourner la Louisiane à la nation dont elle n'a jamais été valablement séparée. Ce poste avancé convient mieux, sous tous les rapports, à des Français, et ces vérités sont si palpables, leurs motifs si évidents, que s'arrêter et les développer encore, ce serait retracer les premiers éléments de la politique européenne.

(Description topographique et politique de la partie espagnole de Saint-Domingue, Philadelphie, chez l'auteur, 1796, t. II, p. 236-239.)